



Note d'information 1 – 2017

Le 14 avril 2017

Service Partenariat CNRACL

Elisabeth TROUILLET (Responsable)
Virginie JENÉ
Cassandra BROUEZ

☎ 03 21 52 99 52

SIMULATION DE CALCUL

Dans le cadre du droit à l'information en matière de retraite, la CNRACL adressera, en fin d'année 2017, aux fonctionnaires nés en **1952**, **1957** et **1962** une estimation indicative globale (EIG).

Pour que ce processus puisse se dérouler correctement, il appartient aux employeurs de communiquer à la CNRACL les renseignements relatifs à la situation familiale et à la carrière (CNRACL) de leurs agents.

Les dossiers des agents relevant des cohortes précédemment citées sont à votre disposition dans le portefeuille du service intitulé « *Simulation de calcul* ». Celui-ci est accessible depuis l'[espace personnalisé employeur](#) du site Internet de la CNRACL.

Les dossiers de simulation de calcul doivent parvenir à la caisse de retraite pour le 31 mai. Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte du délai d'intervention du service Partenariat CNRACL en lui transmettant les dossiers de vos agents au plus tard le **12 mai 2017**.

Le service **Partenariat CNRACL** du Centre de gestion se tient à votre disposition pour tout renseignement sur la réglementation et les procédures CNRACL.
N'hésitez pas à le contacter.